



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la
Municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est tenue le
lundi 10 décembre 2018 à la salle du Conseil municipal du Centre F.P. Adams à 18h30.**

Étaient présents : Mme Chantal Lebel
MM. Roger McGrath
Francis Levesque
Bertrand Breton
David Ferguson

Était absent : M. Lucien Leblanc

Quorum : le quorum est constaté.

M. François Boulay, maire, préside la séance.

M. Hervé Esch, directeur général et secrétaire-trésorier agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Résolution n° 2018 - 12 - 012 Lecture et acceptation de l'ordre du jour

M. Hervé Esch fait la lecture de l'ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Période de questions
3. Adoption des procès-verbaux des 12 et 26 novembre et du 03 décembre 2018
4. Suivi des procès-verbaux
5. Administration
 - 5.1. Liste des comptes payés - novembre 2018
 - 5.2. Présentation des comptes à payer - novembre 2018
 - 5.3. Rapport de trésorerie - novembre 2018
 - 5.4. Affaires courantes
6. Rapport d'activités du maire et des conseillers
 - 6.1. Rapport d'activité du maire
 - 6.2. Rapport d'activité des conseillers
7. Correspondance
8. Règlement n° 2018-007 relatif à la fixation du taux de la taxe foncière, du tarif de compensation pour la gestion des matières recyclables, la gestion des ordures, la protection incendie sur les terrains de camping et le taux d'intérêt des arriérés pour l'exercice financier 2019
9. Calendrier des séances ordinaires 2019 du conseil municipal
10. MTQ Permission de voirie
11. Ventes pour taxes
12. Déclaration des dons et autres avantages des membres du conseil
13. Sécurité civile - Demande d'aide financière - Volet 1
14. Déclaration d'urgence climatique
15. Varia
 - 15.1. Déneigement des chemins municipaux -----
16. Levée de l'assemblée

Il est PROPOSÉ par M. Bertrand Breton
Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire tenue le lundi 10 décembre 2018 soit accepté tel que modifié.

2018 - 12 - 013 Période de questions

Aucun citoyen n'est présent.

Résolution n° 2018 - 12 - 014 Adoption des procès-verbaux des 12 et 26 novembre et du 03 décembre 2018

Il est PROPOSÉ par M. David Ferguson
Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE les procès-verbaux des séances tenues les 12 et 26 novembre 2018 soient adoptés tels que présentés et celui de la séance du 03 décembre 2018 tel que modifié.

2018 - 12 - 015 Suivi des procès-verbaux

Le suivi des procès-verbaux est présenté, discuté et réglé.

2018 - 12 - 016 Administration

2018 - 12 - 016 - 1 Liste des comptes payés - novembre 2018

Les comptes payés au mois de novembre 2018 sont révisés et acquiescés.

<u>Fournisseurs</u>	<u>Montant</u>
ASSOCIATION DU CANCER DE L'EST DU QUÉBEC	20.00
ENTREPRISES ARMAND LAGACÉ & FILS INC.	80 275.55
VALÉRIE LEBEL	90.00
TELUS	176.24
PASCAL MARTEL	210.74
MRC D'AVIGNON	378.42
SERGE OUELLETTE	79.61
MRC D'AVIGNON	196.85
HYDRO-QUEBEC	243.42
ARPO - GROUPE CONSEIL	863.46
CLAUDINE RIEL	51.73
COPTICOM INC.	82.78
DONALD LEBOURQUE	30.00
DUFRESNE HÉBERT COMEAU, AVOCATS	717.50
DÉCORATION BÉATRICE	8 115.85
ENTREPRISES ARMAND LAGACÉ & FILS INC.	1 316.46
GROUPE LEXIS MÉDIA INC.	367.92
JEAN-GUY CYR INC.	919.44
J.N.SAVOIE CIE LTÉE	748.19
LAURENTIDES RE/SOURCES INC.	160.51
LOCATIONS LEBLANC RENTALS	278.48
MRC D'AVIGNON	4.00
PASCAL MARTEL	210.74
LES INDUSTRIES LEBLANC	4 859.13
VISA DESJARDINS AFFAIRES	143.74
SERGE OUELLETTE	25.80
HERVÉ ESCH	58.91
PASCAL MARTEL	210.74
BELL MOBILITÉ	98.26
Total payé	100 934.47

Résolution n° 2018 - 12 - 016 - 2 Présentation des comptes à payer - novembre 2018

Il est PROPOSÉ par M. David Ferguson
Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE les comptes suivants soient payés :

<u>Fournisseurs</u>	<u>Montant</u>
ARMAND AUTOMOBILE	41 385.25
BOUFFARD SANITAIRE INC.	1 340.26
CLAUDINE RIEL	229.94
COOPÉRATIVE D'INFORMATIQUE	477.15
COPTICOM INC.	745.04
DONALD LEBOURQUE	305.00
DÉCORATION BÉATRICE	504.99
EXCAVATION MICHEL SAVOIE	4 435.16
GROUPE ULTIMA INC.	3 945.00
HYDRO-QUEBEC	988.68
LES INDUSTRIES LEBLANC	14 442.01
JEAN-LUC LANDRY	240.00
J.N.SAVOIE CIE	494.29
KENT	456.45
LA CAPITALE	416.74
LOCATIONS LEBLANC RENTALS	115.00
MRC D'AVIGNON	1 925.29
QUÉBEC MUNICIPAL	164.18
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE	308.41
SERRURES BAIE DES CHALEURS	28.75
VISA DESJARDINS AFFAIRES	600.34
LE WEB SIMPLE.CA	80.48
ÉBÉNISTERIE J. S. PÂQUET	2 270.76
ELECTRICITÉ CARL PICHETTE	1 460.18
Total à payer	77 359.35

Je, soussigné, Hervé Esch, directeur général et secrétaire-trésorier, atteste en vertu du présent certificat, que la Municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est dispose des crédits suffisants pour payer le total inscrit sur la liste des comptes à payer pour approbation au : 10 décembre 2018.

Hervé Esch

Directeur général et secrétaire-trésorier

2018 - 12 - 016 - 3 Rapport de trésorerie - novembre 2018

Le rapport de trésorerie est présenté.

Solde d'ouverture	novembre 2018	101 735.67
<u>Revenus</u>		60 042.98
Taxes municipales	22 953.14	
Transferts reçus	5 000.00	
Autres revenus	32 089.84	
Dons reçus	-	
<u>Dépenses</u>		- 109 966.76
Fournisseurs	100 165.06	
Salaires et cotisations	9 636.70	
Autres dépenses	20.00	
Frais bancaires	145.00	
Solde de clôture	novembre 2018	51 811.89
Évolution	novembre 2018	- 49 923.78

2018 - 12 - 016 - 4 Affaires courantes

Des discussions ont lieu sur les dossiers suivants :

- Centre civique de Campbellton ;
- Loisirs Avignon Centre ;
- Dossier sentier des chutes Kempt ;
- Plan stratégique de la MRC d'Avignon.

2018 - 12 - 017 Rapport d'activités du maire et des conseillers

2018 - 12 - 017 - 1 Rapport d'activité du maire

Le sujet a été traité au point "Affaires courantes".

2018 - 12 - 017 - 2 Rapport d'activité des conseillers

Le sujet a été traité au point "Affaires courantes".

2018 - 12 - 018 Correspondance

La Municipalité ne souhaite pas adhérer à la FQM pour l'année 2019.

Résolution **2018 - 12 - 019** **Règlement n° 2018-007 relatif à la fixation du taux de la taxe foncière, du tarif de compensation pour la gestion des matières recyclables, la gestion des ordures, la protection incendie sur les terrains de camping et le taux d'intérêt des arriérés pour l'exercice financier 2019**

Avis de motion **AVIS DE MOTION** est donné par le conseiller Roger McGrath que le projet de règlement n° 2018-007 relatif à la fixation du taux de la taxe foncière, du tarif de compensation pour la gestion des matières recyclables, la gestion des ordures, la protection incendie sur les terrains de camping et le taux d'intérêt des arriérés pour l'exercice financier 2019 sera adopté à une séance ultérieure du conseil de la Municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est.

Résolution **CONSIDÉRANT** le projet de règlement n° 2018-007 relatif à la fixation du taux de la taxe foncière, du tarif de compensation pour la gestion des matières recyclables, la gestion des ordures, la protection incendie sur les terrains de camping et le taux d'intérêt des arriérés pour l'exercice financier 2019 ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par M. Roger McGrath

Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE soit actés la présentation et le dépôt du projet de règlement n° 2018-007 relatif à la fixation du taux de la taxe foncière, du tarif de compensation pour la gestion des matières recyclables, la gestion des ordures, la protection incendie sur les terrains de camping et le taux d'intérêt des arriérés pour l'exercice financier 2019.

Résolution n° **2018 - 12 - 020** **Calendrier des séances ordinaires 2019 du conseil municipal**

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

Il est PROPOSÉ par M. Francis Levesque

Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

- QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2019. Ces séances se tiendront à la salle du conseil municipal du Centre F. P. Adams à 18 h 30 aux jours suivants :
- Lundi 14 janvier 2019
 - Lundi 11 février 2019
 - Lundi 11 mars 2019
 - Lundi 08 avril 2019
 - Lundi 13 mai 2019
 - Lundi 10 juin 2019
 - Lundi 08 juillet 2019
 - Lundi 12 août 2019
 - Lundi 09 septembre 2019
 - Mardi 15 octobre 2019
 - Lundi 11 novembre 2019
 - Lundi 09 décembre 2019

Résolution n° 2018 - 12 - 021 MTQ Permission de voirie

- CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit exécuter des travaux dans l'emprise des routes à l'entretien du Ministère des Transports ;
- CONSIDÉRANT QU' il est nécessaire d'obtenir une permission de voirie du Ministère des Transports, pour intervenir sur les routes à l'entretien du Ministère ;
- CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est responsable des travaux dont elle est maître d'œuvre ;
- CONSIDÉRANT QUE la municipalité s'engage à respecter les clauses des permis émis par le ministère des Transports ;
- CONSIDÉRANT QUE la Municipalité s'engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original ;
- CONSIDÉRANT QUE la Municipalité s'engage également à demander, chaque fois qu'il sera nécessaire, le permis requis ;
- EN CONSÉQUENCE,
Il est PROPOSÉ par M. David Ferguson
Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil municipal présents

- QUE la Municipalité demande au Ministère des Transports de lui accorder les permissions de voirie au cours de l'année 2019 ;
- QU' elle autorise M. Hervé Esch, directeur général et secrétaire-trésorier, à signer les permis.

Résolution n° 2018 - 12 - 022 Ventes pour taxes

- CONSIDÉRANT les comptes de taxes passés dus au 10 décembre 2018 ;
- EN CONSÉQUENCE,
Il est PROPOSÉ par M. Bertrand Breton
Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil municipal présents
- QUE les propriétés des numéros de matricule 5917-39-3063, 5918-41-7170 et 6019-42-9070 soient envoyés en vente pour taxes à la MRC d'Avignon à moins d'un paiement reçu avant la date limite prévue par la MRC d'Avignon pour le dépôt des dossiers.

Résolution n° 2018 - 12 - 023 Déclaration des dons et autres avantages des membres du conseil

Le registre des déclarations des dons et autres avantages des membres du conseil de la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est pour l'année 2018 est déposée au conseil. Ce registre est vide de déclaration.

Résolution n° 2018 - 12 - 024 Sécurité civile - Demande d'aide financière - Volet 1

CONSIDÉRANT QUE le *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre* a été édicté par le Ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019 ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite se prévaloir du Volet 1 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité atteste avoir maintenant complété l'outil d'autodiagnostic fourni par le Ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et qu'elle juge nécessaire d'améliorer son état de préparation aux sinistres ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par Mme Chantal Lebel

Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil municipal présents

QUE la Municipalité présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 4 500,00 \$, dans le cadre du Volet 1 du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui totalisent 5 400,00 \$, et confirme que la contribution de la municipalité sera d'une valeur d'au moins 900,00 \$;

QUE la Municipalité autorise M. Hervé Esch, directeur général et secrétaire-trésorier à signer pour et en son nom le formulaire de demande d'aide financière et atteste que les renseignements qu'il contient sont exacts.

2018 - 12 - 025 Déclaration d'urgence climatique

Le point sera étudié en réunion de travail.

2018 - 12 - 028 Varia

2018 - 12 - 028 - 1 Déneigement des chemins municipaux

La municipalité prendra contact avec l'entrepreneur en charge du déneigement des chemins municipaux afin de lui demander une attention particulière sur le déglacage de ces-dits chemins.

Résolution n° 2018 - 12 - 029 Levée de l'assemblée

À 20h05, Mme Chantal Lebel propose de lever la séance.

Accepté.

François Boulay
Maire

Hervé Esch
Directeur général,
secrétaire-trésorier